Zeitschrift: Bulletin de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes

Band: 12 (1886)

Heft: 7

Artikel: Infirmerie du district de Moudon

Autor: J.L.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-12948

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. <u>Voir Informations légales.</u>

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

INFIRMERIE DU DISTRICT DE MOUDON

(Avec planche.)

Nous avons donné dans le Bulletin de 1884, une notice sur l'Infirmerie de la Broye à Payerne. Aujourd'hui, nous publions le croquis de celle qui va se construire à Moudon. Bientôt, tous les centres de notre canton se trouveront dotés de ces charitables établissements.

L'infirmerie de Moudon, dont nous donnons la façade au midi et le plan à l'échelle de $1\,^0/_0$, a pour caractère une très grande simplicité, basée sur des ressources limitées. En effet le programme prévoit une dépense de 30 000 à 35 000 francs pour l'installation complète de l'Infirmerie.

Le bâtiment comporte un rez-de-chaussée, un demi-souterrain sous la moitié du bâtiment et un comble éclairé par des jours dans les quatre pignons. Un appendice abritant la façade nord-est contient en outre les dépendances qu'on n'a pas voulu placer dans le corps du bâtiment (latrines et bûcher). Le soussol a 2^m75 de vide et comprend les caves, la buanderie, la morgue et la salle des bains. Le rez-de-chaussée (3^m30) établi sur voûtes à l'italienne, renferme trois salles pour les malades (minimum 10 lits), un réfectoire, la chambre de la diaconesse, une salle d'opérations qui servira en même temps pour les réunions du comité et la cuisine. On arrive par un escalier en deux rampes aux combles, où sont installées la lingerie, la chambre des provisions, celle d'une cuisinière, une chambre à resserrer et une salle d'isolement qui peut servir de salle supplémentaire pour les malades. Le reste est un étendage dallé.

Chaque salle de malade s'ouvre sur une petite galerie au midi; le dessous de ces galeries forme de petites vérandas au niveau du jardin. Ce dernier est en communication avec les chambres de malades par un escalier intérieur desservant le sous-sol et par un escalier spécial au nord du bâtiment.

J. L.

NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR WILLIAM FRAISSE

Extrait du Bulletin de l'Association amicale des élèves de l'Ecole nationale supérieure des mines.

William Fraisse, né à Lausanne en 1803, montra de bonne heure des aptitudes remarquables pour les sciences mathématiques qui le portaient vers la carrière d'ingénieur. Destiné d'abord à d'autres études par sa famille, il ne put réaliser son rêve qu'en 1827, où il entra à l'Ecole des mines, préparé par une instruction générale très complète. Après de brillants examens de sortie, il revint mettre ses connaissances au service de son pays, auquel il était vivement attaché. Il fonctionna d'abord comme adjoint de l'ingénieur cantonal en chef, M. Pichard, et lorsque celui-ci mourut en 1842, il fut appelé à le remplacer. Comme en Suisse chacun doit être militaire, il choisit l'arme du génie qui le compta au nombre de ses officiers les plus capables. En cette qualité, il prit une part active aux travaux de défense du défilé de Saint-Maurice et de la route du Simplon. Aux camps de Thoune et de Frauenfeld, il fut l'instructeur de l'aspirant d'artillerie Louis Bonaparte.

Un projet de canal entre les lacs Léman et de Neuchâtel, présenté par Fraisse peu de temps après son retour en Suisse, attira l'attention des techniciens sur le jeune ingénieur. En 1840, il remplaça son canal, dont l'exécution se heurtait à des difficultés financières, par le projet, plus hardi pour cette époque, d'un chemin de fer de Morges à Yverdon. L'opposition que l'idée des voies ferrées rencontrait partout à ses débuts, se manifesta chez nous comme ailleurs, et retarda la publication du projet de Fraisse jusqu'en 1844.

Peu à peu cependant l'opinion publique commençait à se familiariser avec l'idée nouvelle, lorsque les événements politiques de 1845 vinrent la rejeter à l'arrière-plan et obligèrent son auteur à se retirer en France. Il y trouva le meilleur accueil et l'occupation désirée, en premier lieu à Lyon, dans un établissement de construction de machines. Puis il fut appelé par de Montricher aux travaux du canal de la Durance, où il se distingua bientôt en dirigeant la construction du bel aqueduc de Roquefavour, bien connu des ingénieurs français. Il s'établit ensuite à Avignon, où il occupa un poste important dans l'entreprise du fameux canal de Crillon. En 1851, le prince-président, de passage à Avignon, fit l'accueil le plus chaleureux à son ancien professeur millitaire du camp de Thoune. De hautes protections, l'estime et l'amitié des ingénieurs français qui avaient été ses chefs et ses collègues, promettaient à Fraisse une carrière sûre et brillante en France; mais encore une fois, son profond attachement pour la patrie suisse l'emporta dans son cœur.

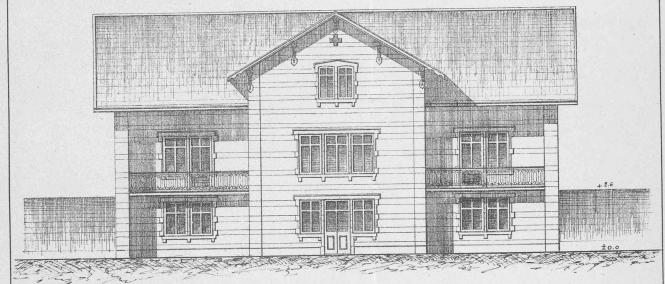
En 1852, une concession avait été accordée par le gouvernement vaudois pour un chemin de fer de Morges à Yverdon; l'avant-projet de Fraisse, publié en 1844, servait de base au tracé. Au bout d'une année, la concession passa entre les mains d'une compagnie vaudoise, qui prit le nom d'Ouest-Suisse et choisit pour directeur l'auteur même du premier projet. Les passions politiques s'étaient calmées et Fraisse accepta la mission de construire la première ligne ferrée de la Suisse occidentale (la Suisse allemande ne possédait encore que le petit tronçon de Zurich-Baden, qui n'offrait guère de difficultés techniques). Notre camarade sut mener promptement à bonne fin sa tâche nouvelle, au milieu de difficultés et de résistances de tout genre dont l'ingénieur moderne aurait de la peine à se faire une idée. En 1855 on se décida à prolonger le Morges-Yverdon à la fois du côté de Neuchâtel, de Genève et du Valais. Un comité de direction de trois membres, dont deux appartenaient aux nouveaux cantons intéressés, fut placé à la tête de l'entreprise agrandie. Fraisse y représentait le canton de Vaud; il était chargé de la surveillance de la ligne principale qui longe le lac Léman.

Après l'achèvement de ces lignes, notre camarade fut nommé, par le Conseil fédéral, inspecteur de la correction du Rhin. Les travaux devaient être exécutés d'un commun accord, mais séparément par l'Autriche et par les cantons suisses de Saint-Gall et des Grisons, avec subside fédéral. L'expérience que Fraisse avait acquise dans la direction des grands travaux hydrauliques en France, son coup d'œil sûr, sa parfaite courtoisie alliée à une grande fermeté, le désignaient pour ces fonctions délicates d'ingénieur-diplomate qu'il remplit avec distinction jusqu'à la fin de sa vie. Tout en défendant avec beaucoup d'habileté les intérêts suisses il conquit bientôt la sympathie de ses collègues autrichiens avec lesquels il entretenait les meilleurs rapports.

C'est à la même époque que se préparait en Suisse la

INFIRMERIE

DU DISTRICT DE MOUDON, 1886.



DEMI-SOUTERRAIN (2m75)

1.Buanderie. 2.Salle de Bains. 3.Morgue.4.Caves.5.Sortie au jardin.

Façade au Midi

COMBLE (2 = 60)

1. Salle d'Isolement . 2. Linéerie . 3. Provisions . 4. Resserre . 5. Domestique . 6. Etenclaée .

